Lutte contre les violences faites aux femmes : la CGT à l'offensive !

mercredi 8 novembre 2023, par CGT

120 féminicides chaque jour dans le monde, 101 féminicides en France pour l'année 2023, des chiffres qui donnent le vertige ! Pourtant le terme de « féminicide » n'est toujours pas reconnu dans le code pénal français.

Il est urgent que la France adopte une loi cadre contre les violences faites aux femmes, à l'instar de la Belgique avec sa loi #stopféminicide (2023) ou de l'Espagne, dont la loi de 2004 prend acte de ce que les violences procèdent d'un système, issu de la domination masculine.

La CGT, avec les associations féministes, continue de porter cette revendication pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail et dans la vie.